



Madame Elisabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
122, rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 8 septembre 2020

Objet : Demande d'intégration des avocats au dispositif d'aide pour les parents touchés par la fermeture de classes

Madame la Ministre,

Alors que le Gouvernement semble préparer un dispositif exceptionnel d'aide pour les parents d'enfants touchés par les fermetures de classes, nous tenons, au nom de la profession d'avocat, à vous alerter sur la situation singulière de nos confrères avocats exerçant comme travailleurs indépendants.

Certains d'entre eux pourraient être concernés par la survenue d'une telle situation exceptionnelle et seraient en conséquence, contraints de quitter leur cabinet.

A l'instar de ce que le Gouvernement avait mis en place, dès mars dernier, pour les avocats contraints de garder des proches touchés par la Covid-19, les représentants de la profession souhaiteraient que vous puissiez intégrer les avocats libéraux à ce dispositif qui assure un « filet de sécurité » important pour chacun des Français.

Madame la Ministre, la situation des travailleurs indépendants a été particulièrement impactée ces derniers mois, pour ne pas ajouter à une situation économique difficile, des incertitudes de prise en charge par les dispositifs sociaux mis en place.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Christiane FÉRAL-SCHUHL
Présidente
Conseil national des barreaux



Olivier COUSI
Bâtonnier
Ordre des avocats de Paris



Hélène FONTAINE
Présidente
Conférence des bâtonniers